

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le 19/07/2024

ID: 015-241500230-20240715-DEL_2024_075-DE

Extrait du registre des délibérations

Le Conseil Communautaire, convoqué le 9 juillet 2024, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le 15 juillet 2024 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 48

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers suppléés : 3

ETAIENT PRÉSENTS:

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Michel BAISSAC, Marie-Brigitte CROZAT, Yvette BASTID, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Vincent NIGOU, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Frédéric GODBARGE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Maxime MURATET, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Elie MALBOS, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S:

Magali MAUREL (représentée par Valérie RUEDA), Stéphane FRECHOU (représenté par Pierre MATHONIER), Nathalie GARDES (représentée par Guy SENAUD), Charly DELAMAIDE (représentée par Claudine FLEY), Ginette APCHIN (représentée par Jean-Pierre PICARD), Elisa BASTIDE (représentée par Philippe MARIOU), Elise BRUGIERE (représentée par Christian FRICOT), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Mireille LABORIE (représentée par Bernard BERTHELIER), David LOPEZ (représenté par Julien VIDALINC), Philippe SENAUD (représenté par Sébastien PRAT), Frédéric SERAGER (représenté par Christophe PESTRINAUX)

ETAIENT ABSENT(E)S:

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Jamal BELAIDI, Géraud DELPUECH, Sylvie LACHAIZE, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Chloé MOLES, Jean-Paul NICOLAS

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2024_075 : ENVIRONNEMENT / RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS -ANNÉE 2023

Rapporteur: Monsieur Christian POULHES

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport annuel 2023 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés est présenté au Conseil Communautaire.

Ce document, au sein duquel sont développées dans leurs dimensions techniques, administratives et financières les différentes activités portées par la Collectivité en ce domaine, sera illustré en séance du Bureau Communautaire par une projection commentée par Monsieur le Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable en mettant en exergue les faits et valeurs les plus significatifs.

Après que l'assemblée délibérante ait pris acte de cette communication, ce rapport doit être adressé à l'ensemble des Maires des communes membres de l'Agglomération, à charge pour eux d'en exposer la teneur devant leur Conseil Municipal, ce avant le 31 décembre 2024, puis de le mettre à disposition du public dans les quinze jours qui suivent la séance dudit Conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 18/07/2024

Reçu en préfecture le 18/07/2024

Publié le 19/07/2024

ID: 015-241500230-20240715-DEL_2024_075-DE

- de prendre acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2023, tel que joint en annexe.

Au registre sont les signatures, Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.